

COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE CLUB

OBJECTIF : Superviser les projets de service destinés à la collectivité et à la jeunesse et évaluer les projets en cours quant à leur pertinence et en chercher de nouveaux.

PERSONNEL : Le comité devrait compter de un à sept membres y compris le président. Les membres devraient être hautement motivés, sensibles aux besoins de la collectivité et des jeunes ainsi que des organisateurs efficaces. Il arrive souvent que les présidents de ces projets de service communautaire fassent partie de ce comité.

DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :

- Mettre sur pied et évaluer de nouveaux projets de service communautaire. Évaluer les présidents de comité de nouveaux projets pour des projets futurs, spécialement ceux qui répondent aux besoins des enfants et des adolescents.
- Promouvoir la participation du club aux principaux programmes d'Optimist International, en particulier la Campagne de lutte au cancer infantile, les programmes dotés de bourses d'études, le Championnat de golf junior Optimist International ainsi que les programmes qui rencontrent les besoins du milieu.
- Aider à l'administration, la coordination et à l'encouragement de la tenue de projets de service communautaire.
- Si nécessaire, se faire le porte-parole des présidents de comité des différents projets auprès du conseil d'administration.

PLAN D' ACTIONS : Ce comité doit déterminer les besoins de la collectivité afin de mettre sur pied des programmes qui permettront d'y répondre.

- a) Qu'est-ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera fait?